

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A. D. I. R.

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 - 551 34 14

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 10 MARS 1984

Au début de l'Assemblée générale, Geneviève de Gaulle Anthonioz lit les noms de celles qui ont disparu dans l'année.

Alice Abarnou, du Relecq; Marie-Louise Baptiste, de La Palisse; Paule Bernard, de Tours; Rachel Berthélémy, de Paris; Marie Boidin, de Lille; Madeleine Chaudourne, des Sables-d'Olonnes; Yvonne Chevalier, de Toulouse; Monique Dragonnelli, de Corbeil; Élisabeth Dussauze, de Paris; Émilie Floquet, de St-Barthélémy-d'Anjou; Gladys Génin, de Nancy; Janina Iwanska, de Paris; Paule Koch, de Paris; Paule Laurent, de Paris; Violette Lehmann, de Paris; Solange de Luze, de Tigy; Marguerite Mallet, de St-Flour; Adrienne Martin, de Nancy; Louise Munch, de Belfort; Berthe Munsch, du Thillot; Jeanne Nauer, de Forbach; Mathilde Parisey, de Venisey-sur-Saône; Marie Paulus, de Hagueneau; Maryse Pavie, de Paris; Renée Persigand, d'Angers; Marie-Thérèse Ponceau, de Paris; Albertine Porzier, de Rennes; Dora Rivière, de Plignans; Louise Roume, de Paris; Arlette Salameros, de Bordeaux; Yvonne Thuru, du Cateau.

"Pour toutes ces camarades, pour toutes celles que nous avons perdues dans les prisons, dans les forteresses, dans les camps et depuis notre retour", elle demande une minute de silence. Puis elle dit : "Notre Assemblée générale, qui commence toujours sous le signe de la peine, de la séparation — et comment en serait-il autrement au fur et à mesure que s'accumulent les années ? — notre Assemblée générale est aussi sous le signe de l'amitié et de la joie de nous retrouver.

Je vous salue toutes, mes camarades, qui êtes venues, certaines au prix de si grandes difficultés et dont les santé sont déjà tellement atteintes, et celles qui pendant cette année ont vu leur vie éprouvée, assombrie par des deuils. Chères camarades, en pensant à chacune d'entre vous, à tout ce que vous vivez, je voudrais vous dire notre amitié fervente, celle du conseil d'administration, celle de vos déléguées qui vous accueillent ici, et puis, comme cela m'incombe étant votre présidente, je voudrais saluer parmi nous la représentante de l'Amicale de Ravensbrück, Cécile Lesieur, Marie-Jo Chombart de Lauwe n'a pas pu venir et malheureusement Rose Guérin a été retenue aussi au dernier moment, mais Cécile représente notre Amicale sœur, et Louise Alcan, Marie-Élisa Cohen sont là et représentent l'Amicale d'Auschwitz.

Permettez-moi aussi d'exprimer, en votre nom à toutes, nos remerciements très chaleureux à Georges Wellers qui est à mes côtés et que vous allez entendre tout à l'heure; il est, dans cette Assemblée générale, notre hôte très apprécié, très estimé. Nous connaissons le grand, l'admirable travail qu'il a fait au Centre de Documentation Juive Contemporaine ; il en préside la Commission historique et nous lui avons demandé de venir nous parler ici de la déportation des enfants.

Avant d'entamer l'Assemblée générale proprement dite, je voudrais aussi lire les noms de toutes celles qui nous ont envoyé leurs excuses. Je vais le faire un petit peu rapidement, mais je sais que les absentes aiment bien que leur nom soit rappelé, celles surtout qui ont pris la peine de nous écrire ou de nous télégraphier.

La première, c'est Marika, Irène Delmas, notre présidente-fondatrice, dont la santé, avec l'âge, s'altère de plus en plus, mais à laquelle nous pensons très particulièrement, comme nous pensons aussi à Marguerite Flamencourt, à Marie-Louise Payen, toutes les trois membres du conseil d'administration de l'A.D.I.R.

Et nos déléguées qui ont été retenues pour des raisons de santé; Simone Auba de Toulouse, Henriette Bauer de Lyon, qui est malheureusement très souffrante (je crois que c'est la première année depuis que l'A.D.I.R. existe que "Mamie", puisque nous l'appelons ainsi, n'est pas parmi nous), Odette Garnier de Cannes, qui est l'adjointe d'Anne-Marie Parent, mais Anne-Marie est ici, Thérèse Loyer de Nantes, dont la section est représentée par Jacqueline Bernier, Madeleine Moreau-Tourrette, retenue auprès de sa sœur Germaine, malheureusement très malade, Charlotte Bachelet déléguée du Var et son adjointe Claude Stein, Madeleine Coutard, l'adjointe de Marie Croisé qui représente l'Orne, mais Marie Croisé est ici.

Et nos camarades, Marie-Louise Bordet, Lucienne Boucaud, Germaine Bouchet, Madeleine Commont, Colette Desbrosses, Huguette Escudié, notre porte-drapeau jusqu'à ce que Carmen la remplace, Raymonde Guyon, Annie Hervé, Antoinette Hugot, Claire Jacob, Blanche Kramer, Cécile de Majo Durrazo, Solange Périchon, Colette Pluvinal-Mercier, Michèle Rollin, Madeleine, Jeanne et Marthe Thomas de Caen, Ninette Lalet-Lory, Alice Costes de Saumur, Marguerite Plancherel de

Fribourg, Charlotte de Habicht, Jeannette Mizermont, Adrienne Sakakini, Marie de Robien, Gustava Mouwen, Maguy Dupré, Louise Cazé, Jeanne Picart, Sergine Nouet, Yvette Boury, Jacqueline Rabaud, Marianne Moeglin, Jacqueline Potiron.

Chères amies, cette assemblée générale suit de peu le 35^e anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme. Nous avions, quand nous sommes rentrées de déportation, le grand espoir qu'après avoir subi nous-mêmes l'épreuve terrible des plus graves atteintes à ces droits nous verrions dans le monde un sursaut, et il est vrai que ce sursaut a existé et qu'il a abouti à cette solennelle déclaration. Je voudrais vous le rappeler, au début de cette assemblée, car cela importe très particulièrement à celles qui ont combattu pour les droits et qui ont été victimes d'atteintes à ces droits.

Tout à l'heure, quand nous nous trouverons à l'Étoile, pour ranimer la Flamme comme nous le faisons chaque année, ayons, avec la pensée de nos camarades de résistance et de déportation, celle de tous ces combattants pour les droits de l'homme à travers le monde, quels qu'ils soient, de tous ceux qui subissent encore aujourd'hui la torture, les arrestations arbitraires, la mort de ceux qui leur sont chers et aussi, par ces atteintes aux droits de l'homme que sont la misère et la faim, le mépris, le rejet d'une communauté humaine. Pensons à eux, si vous le voulez bien, comme nous pensons à nos camarades disparues.

L'automne dernier, je me trouvais à Brive, pour le Colloque de la Fraternité Edmond Michelet. Il y avait là pas mal de jeunes et on leur demandait ce qu'ils attendaient du Centre Edmond Michelet qui, comme vous le savez, perpétue le souvenir de la Résistance et de la Déportation et a créé un musée autour de ce souvenir. Un jeune garçon, qui ne devait pas avoir beaucoup plus de 14 ou 15 ans s'est levé et a dit très fermement : "L'Histoire et les Droits de l'Homme". Eh bien, l'Histoire, nous l'avons vécue, nous en sommes les témoins, nous nous efforçons encore aujourd'hui, d'y apporter notre contribution. Les Droits de l'Homme nous mobilisent sous des formes très diverses, quelquefois très près de nous. Nous serons toujours, n'est-ce pas, solidaires de ces combats.

Et maintenant, puisque cela fait partie de notre assemblée générale, que c'est d'abord

404 4616

pour cela que nous nous réunissons, faisons le bilan de cette année afin de continuer encore dans l'avenir à construire, jour après jour, mois après mois, la vie de notre association qui

nous tient tellement à cœur. Je vais donc donner la parole à notre secrétaire générale, Jacqueline Souchère, qui va vous lire le rapport moral.

RAPPORT MORAL (Exercice 1983)

Avant d'aborder le compte-rendu des activités de l'A.D.I.R. en 1983, je voudrais vous parler de la méthode de travail que nous avons inaugurée cette année.

Si les jours qui passent n'ont pas diminué, mais diversifié les tâches assumées par notre association, ils ont, en revanche, fragilisé nos épaules ; c'est ce qui nous conduit à travailler de plus en plus en équipe. Ces équipes, depuis notre dernière assemblée, se sont bien rodées et leur action se révèle efficace.

C'est en particulier dans le domaine social que la bonne volonté et le dévouement de chacune se sont manifestés.

Vous savez, pour la pratiquer vous-mêmes dans votre région, la forme de solidarité que revêt aujourd'hui notre entraide. En effet, quels sont les besoins et les désirs actuels de nos adhérentes ? Avant tout, surtout dans les cas de solitude, un témoignage d'amitié, une présence chaleureuse. Nombreuses sont donc celles qui restent en contact avec les malades ou les hospitalisées temporaires, leur portent un souvenir de l'A.D.I.R. et informent notre assistante sociale.

Démarches

Nous essayons ainsi de répartir les tâches afin que les actions s'intègrent et gardent toute leur efficacité. Nous vous demandons donc instamment de n'entreprendre aucune démarche sans en avoir prévenu ou l'A.D.I.R. ou vos déléguées, ceci dans l'intérêt même des intéressées.

Car commencent alors les démarches pour obtenir une place, soit dans une maison de repos, de vacances, de retraite. Vous savez ce qu'est l'étude d'un dossier, les appels téléphoniques et les correspondances qu'elle nécessite avec les familles, souvent lointaines, avec les pouvoirs publics quand ils peuvent apporter leur aide, avec les organismes sociaux tributaires eux-mêmes des places ou des moyens dont ils disposent.

Ces démarches n'aboutissent peut-être pas toujours. Nous avons néanmoins procuré une aide ménagère à l'une, une retraite médicalisée à une autre, devenue subitement aveugle, et permis à plusieurs d'obtenir une cure diététique, ou de se soigner, ou de se reposer dans des maisons telles celles de Dreux, d'Evreux, de Montmorency ou de Neuwy-sur-Barangeon à la Fondation Maginot. Je vous signale que cette fondation est toute prête à vous accueillir et qu'elle offre à nos adhérentes, voire même à leur famille, un confort appréciable. Tout ceci correspond sans doute à plus de 500 interventions.

Nous sommes aussi amenées à rendre des services imprévus, tels la garde d'un chien au moment de l'opération de sa maîtresse.

Que toutes celles qui donnent de leur temps avec tant de cœur me pardonnent de ne pas citer leurs noms, j'aurais peur d'en oublier ; qu'elles trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Mais les équipes ne se préoccupent pas seulement des cas sociaux. Elles ne reculent pas devant ces travaux ennuyeux et faciles dont parle le poète, et se transforment en manutentionnaires ou en scribes quand, à Noël par exemple, nous envoyons à nos malades bonbons et chocolats. Il a été ainsi effectué 60 paquets en décembre dernier en même temps que 35 envois de fleurs par Interflora.

Nous avons, bien entendu, en les majorant de 10 %, continué les dons d'hiver et d'été ; ils sont attribués à 14 de nos camarades au lieu de 17 l'an dernier, 3 d'entre elles étant malheureusement décédées. Le nombre des pensions, mensuelles ou trimestrielles, augmenté dans les mêmes proportions est de 6. Quelques dons exceptionnels ont été décidés, l'un concernant les études d'un fils d'adhérente dans l'embarras, l'autre un secours à la fille d'une des nôtres au décès de sa mère, afin qu'elle puisse passer un examen sans souci de trésorerie.

Manifestations

Le dernier geste d'amitié que nous pouvons faire vis-à-vis de nos camarades, ceci nous est arrivé souvent cette année, c'est de les accompagner à leur dernière demeure, qu'une gerbe fleurisse leur tombe et que notre drapeau s'incline devant elles.

Notre amie, Carmen Cuevas, dans la région parisienne, le fait avec tant d'exactitude et d'émotion que je me dois de la remercier très particulièrement, d'autant plus que ce drapeau, elle le porte à toutes les cérémonies nationales et n'hésite pas, s'il le faut, à partir en province comme elle l'a fait au mois de juin en allant à Lyon nous associer à l'hommage rendu à Jean Moulin.

Car nous avons assisté à toutes les cérémonies d'usage, civiles ou cultuelles. Le jour de la Déportation, nous étions à la Synagogue, à la Mosquée, à St-Roch, à la Crypte des Déportés et surtout, le 24 avril, aux Invalides, au Mont-Valérien et à l'Arc de Triomphe, où nous portions le flambeau et remettons nos fleurs. Ce jour-là, vous avez pu entendre, sur France-Culture, les témoignages de nos amies que M. Métra avait enregistrés et qui ont été diffusés en début d'après-midi. Le 8 mai, nous nous sommes jointes à nos camarades de la Résistance pour célébrer dignement cet anniversaire.

Dans deux départements de la couronne, à l'occasion du rituel cross-country, des coupes ont été remises aux vainqueurs, l'une dans le Val-de-Marne par Mme Sauvageot, au nom de la famille Sauvageot dont tous les membres sont morts en déportation, l'autre dans les Hauts-de-Seine, par Jacques Baratte, frère d'Yvonne, décédée au *Revier de Ravensbrück*.

Le 17 juin, au Panthéon, M. Louis Joxe a évoqué avec talent et émotion l'œuvre de Jean Moulin ; il a bien voulu donner à notre présidente le texte de son allocution que vous avez pu lire dans *Voice et Visages*. Le lendemain, les cérémonies aux Invalides, à l'Étoile, au Mont-Valérien se sont déroulées devant toutes

les associations, et l'A.D.I.R. n'était pas la moins représentée.

Au mois d'août a été commémorée la libération de la capitale. Les Parisiennes présentes se sont retrouvées à Montparnasse et à l'Hôtel-de-Ville, le 11 novembre au rond-point des Champs-Élysées et à l'Étoile et le 13 novembre au Mont-Valérien.

Nos rencontres

A ces rencontres officielles s'ajoutent les rencontres amicales. Vous en avez dans chaque section. La région d'Ile-de-France a organisé les siennes à la Maison de l'Europe dans le cadre agréable que chacune ici connaît. Nous étions 92 à celle de printemps, 83 à l'automne. Le déjeuner des 57 000 a connu, sous les auspices de Denise Côme, son succès habituel.

Les lundis de l'A.D.I.R. réunissent chaque semaine Paris et la banlieue et souvent, la province, en visite dans la capitale, les retrouvent autour de la tasse de thé de Cécile Deschamps et de Maire-Louise Messéan, toujours fidèles au poste qu'elles occupent depuis des années.

La disparition de Dinah Godfroy, voici un peu plus d'un an, a suspendu pendant quelque temps l'activité de la bibliothèque, mais grâce à l'intérêt que lui portent Odette Fabius, Eliane Guiz et Suzanne Mengin, elle a retrouvé son dynamisme, et vous pouvez de nouveau lire à votre gré, voire même nous suggérer les titres qui vous tentent.

Dans des moments plus intimes, et sur l'invitation des Amis si généreux de l'A.D.I.R., nous avons eu l'occasion de rappeler la mémoire de Jean Cavailles, philosophe et résistant, en assistant, à la Grande Chancellerie de l'Ordre de la Libération, à la signature du livre de sa sœur, Gabrielle Ferrieres.

Nous avons commencé l'année dans nos bureaux habituels où 78 personnes ont tiré les Rois et participé à la loterie ; les fidèles du lundi ont repris contact avec celles qui ne viennent que rarement et nous sommes toujours étonnées et contentes qu'elles se retrouvent quelquefois après trente-huit ans de silence.

Notre rôle historique

Si certaines équipes ont assumé les devoirs de l'amitié et du souvenir, d'autres ont mis au service de l'A.D.I.R. leur connaissance de l'histoire et se sont penchées, au sein des diverses commissions, sur la vérité historique. Nous vous en avions déjà parlé l'an dernier, et MM. Bédarida et Barcellini nous avaient expliqué les buts et les méthodes de l'Institut d'Histoire du Temps présent et de la Commission de l'Information historique pour la Paix dépendant, l'un du ministère de l'Industrie et de la Recherche dans le cadre de la recherche scientifique, l'autre du secrétariat d'État aux Anciens Combattants.

Leurs vocations se complètent et nous avons suivi leurs travaux avec beaucoup d'intérêt. Denise Vernay vous a d'ailleurs, dans notre journal, fait un exposé sur les différents organismes et sur les équipes de chercheurs, promoteurs et animateurs de ces entretiens. Sous l'impulsion de l'Institut d'Histoire du Temps présent s'est tenue, à la Sorbonne, une journée d'étude sur le C.N.R. et Jean Moulin. *Voice et Visage* vous a donné un compte-rendu fait par la fille d'Anise Postel-Vinay, Claire Andrieu, du débat qui a suivi la conférence ; vous avez pu découvrir comment la Résistance

est aujourd'hui perçue par la jeune génération d'historiens.

Sous le patronage de M. Laurain et de M. Daniel Mayer, président de la Fédération internationale des Droits de l'Homme, s'est tenu un colloque organisé par le ministère, sur l'information historique et le III^e Reich. Trente-cinq historiens y assistaient, allemands, français, polonais, yougoslaves et suisses. Le courant entre représentants des associations et historiens confirmés, tous témoins de la Deuxième Guerre mondiale dans les divers pays de la Communauté européenne, et la confrontation des documents internationaux apportent des éléments irréfutables à la recherche scientifique. Denise Vernay assistait pour nous à cette importante réunion.

Les travaux de l'Association pour l'étude des assassinats par le gaz sous le régime national-socialiste continuent. Là où l'assassinat a été total, on ne sait rien, mais il est fait de remarquables efforts de décryptage du vocabulaire secret utilisé par les nazis pour ce qui concerne les chambres à gaz; malheureusement, les recherches sont rendues très difficiles par la dispersion des documents originaux aux États-Unis, en Angleterre et dans différents greffes de tribunaux allemands.

Un ouvrage publié par le Comité Langbein a été présenté, le 29 septembre à la Foire du Livre à Francfort et, le 3 octobre, à la presse internationale à Vienne, où sont allées en notre nom, Anise Postel-Vinay et notre présidente.

L'édition française est prévue pour cette année aux Éditions de Minuit. Nous avons, pour cela, apporté une aide financière à l'A.S.S.A.G. qui démontre ainsi l'existence des chambres à gaz dans les camps de l'Ouest. Nous comptons sur votre effort, en temps voulu, pour diffuser cet utile témoignage.

A propos d'ouvrage, celui de Germaine Tillion sur Ravensbrück va, quand elle l'aura revu et corrigé, être réédité en livre de poche.

Les commissions de l'Information historique pour la Paix se sont réunies à Paris et dans les départements. Plusieurs de nos déléguées ont accepté d'en faire partie. Deux actions ont été prévues, l'une établissant un relevé exhaustif des monuments de 1939-45 afin d'établir un guide départemental, l'autre concernant l'information des jeunes.

Concours de la Résistance

Au sujet de cette information, nous pouvons nous réjouir que le Concours de la Résistance prenne une ampleur que nous ne prévoyions pas quand il a été créé.

En effet, cette année, nous avons eu 50 498 participants. Tout le mérite en revient aux jeunes professeurs qui incitent leurs élèves à s'intéresser à l'histoire contemporaine et à ceux qui, dans les écoles, vont répondre à leurs questions.

L'accueil que nous rencontrons à Paris et en province est généralement chaleureux et je vous remercie, mes chères camarades, de participer si nombreuses à notre effort. Le témoignage oral a une valeur émotive que n'a pas toujours le témoignage écrit et, grâce aux techniques actuelles d'enregistrement et de diffusion, il pourra se perpétuer... au moins un certain temps. Nous avons constaté son efficacité, les devoirs des terminales, cette année étaient plus nombreux que les années précédentes, et les dossiers collectifs assez exceptionnels et bien présentés. Nous pouvons noter celui du lycée de Drancy sur le camp juif.

Dans les départements, de nouvelles nominations ont été faites aux comités régionaux du jury et quatre de nos amies nous y représentent officiellement, ce sont M^{mes} Claude dans l'Isère, Sakakini à Marseille, Degeorge dans l'Allier et Moreau à Cluny.

Faisant partie depuis deux ans du jury national, l'A.D.I.R. a participé, le 18 décembre, à la distribution des prix aux lauréats de 1982 et 1983. Ces derniers, groupés dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne autour du ministre de l'Éducation nationale qui présidait la cérémonie avec notre ministre de tutelle et M^{me} le Recteur, ont écouté l'exposé de M. Bédarida sur Jean Moulin, puisque cette distribution des prix s'inscrivait dans l'hommage qui lui était rendu l'an dernier. Le lendemain, les associations les ont reçus au Cercle militaire : ils poyaient sous le poids des livres et se sont chargés d'en remettre eux-mêmes aux professeurs les accompagnant. Les conversations que nous avons eues autour d'un buffet bien garni nous ont, une fois de plus, instruites... Après ce contact avec la jeunesse en marche, le défaitisme n'est pas de mise.

Nous ne devons pas oublier la générosité, soit d'amis, soit d'organismes sympathisants qui ont permis à des lauréats départementaux, par exemple, de visiter des camps : dix d'entre eux sont allés à Mauthausen, deux autres, grâce au Val-de-Marne, à Loibl-Pass, en Yougoslavie.

Autres contacts

Le Concours de la Résistance, un peu partout en France, permet à l'A.D.I.R. de travailler avec les autres associations de résistants et de déportés. Nos contacts sont forts amicaux. Nous avons assisté à leurs différentes manifestations ; pose de la première pierre de la maison de retraite médicalisée Marcel Paul, messe à la mémoire du général de Gaulle aux Invalides, congrès d'Amicales de camps, en particulier celui de Ravensbrück à Valence et d'Auschwitz à Lyon. Sur le plan local, cela nous a permis de collaborer à différentes expositions, en particulier dans l'Allier.

A propos d'expositions, celle qui porte toujours le nom "Il y a 40 ans... la Résistance" et dont le ministère a pris la charge, circule dans l'hexagone et a, en 1983, fait cinq voyages, à Ivry, à Arnage dans la Sarthe, à Lyon, à Montgeron, à Ris-Orangis. Déjà demandée pour le jour de la Déportation et pour le 8 mai, elle fait partie du dossier de presse sur les expositions que prépare le ministère et qui doit être envoyé à tous ses directeurs départementaux.

Vous voyez que nos rapports avec la rue de Bellechasse, où nous sommes aimablement accueillis sont nombreux ; je vous ai dit, tout à l'heure, que nous avions assisté à plusieurs commissions concernant la vérité historique, mais nous avons aussi été convoquées à des entretiens d'ordre pratique, l'un d'eux portait sur le statut des internés et la recherche de nouvelles infirmités s'ajoutant à celles déjà retenues par décret. L'enquête faite parmi nos adhérentes n'a pas donné de résultats et aucune d'elles n'a fait de suggestions. Mais le D^r Annette Chalut, qui nous représente aux commissions médicales, suit les travaux en cours et nous tiendra au courant de leur résultat.

C'est aussi par la voie du ministère, et en répondant à ses questions, que nous nous

sommes jointes aux associations demandant à la télévision de ne pas diffuser le procès Barbie. Nous répondions ainsi au vœu exprimé à la dernière Assemblée générale et à la motion que vous aviez votée et qui avait été transmise le 1^{er} mars par l'Agence France-Presse.

Nous étions, depuis de longues années, représentées à l'Office National par Germaine de Renty ; malheureusement, elle a donné sa démission, à notre grand dam puisque, les autres candidatures que nous avions proposées n'ont pas été retenues. Il est vrai qu'un nombre restreint d'associations ont un siège à l'Office et qu'un mouvement tournant est sans doute nécessaire, mais nous avons beaucoup regretté, et nous l'avons dit, de n'avoir pas été informées directement de cette décision.

En revanche, nous avons proposé, pour le conseil départemental de Paris, Danièle Boeri-Desclaux, pour celui des Hauts-de-Seine, notre nouvelle déléguée, M^{me} Folgoas et, en tant que suppléante, M^{me} Laharie. Pour la commission départementale, M^{me} Lebrell, la déléguée adjointe.

La vie des sections

Les sections ont toutes été fort actives et les nouvelles déléguées, remplaçant les anciennes, disparues ou démissionnaires ces dernières années, ont fait preuve de dynamisme et d'entre-gent. Dans la Seine-Maritime, M^{me} Charrier, avec l'appui de Madeleine Le Quellec et de M^{me} Dupré, a pris la succession de M^{me} Cailliau et, à l'occasion d'un déjeuner amical à Sainte-Adresse, Geneviève et les Normandes sont allées se recueillir sur la tombe de Tante Agnès.

A la suite d'une réunion à Nancy, à laquelle participait notre présidente, M^{me} Girodroux-Lavigne a accepté d'être la déléguée pour la Meurthe-et-Moselle. Malheureusement, M^{me} Genin, dont elle espérait l'aide, est décédée brusquement. M^{me} Goût, déléguée-adjointe de M^{me} Cayotte, a bien voulu prendre les Vosges en charge.

M^{me} Rème, n'habitant plus les Hauts-de-Seine, a dû renoncer à son poste et M^{me} Folgoas assume aujourd'hui, à sa place, ce département, aidée par Ginette Lebrell comme déléguée-adjointe.

Dans la région Loiret-Centre, des raisons de santé ont obligé Marguerite Flamencourt à démissionner. Elle a passé le flambeau à son adjointe, Yvette Kohler, que M^{me} Larsen veut bien seconder.

A Montpellier, Andrée Astier crée une nouvelle section. Elle a déjà rassemblé une dizaine de camarades et trouvé un local pour les réunir.

M^{me} Nicolas-Lugand à Bayonne fait les démarches nécessaires auprès des inspecteurs d'Académie pour que les Basques participent enfin au Concours de la Résistance.

Je tiens à préciser, pour votre information à toutes, que la Fédération nationale du S.T.O. vient d'être condamnée, une fois de plus, à verser des dommages et intérêts aux cinq associations, dont l'A.D.I.R., qui avaient obtenu la suppression du terme "déporté" dans l'intitulé de cette fédération ; en effet, dans un calendrier édité en 1983 à l'intention de ses associations départementales, elle qualifiait celles-ci "d'associations de déportés du travail".

En informant le conseil des cas sociaux qui nécessitaient une aide particulière, vous avez permis de garder vivante la chaîne de solidarité. En abordant des problèmes épineux,

tels celui des S.T.O. ou du procès Barbie, vous avez donné du poids aux interventions auprès des pouvoirs publics et, en témoignant dans les collèges et lycées, vous vous êtes fait les défenseurs de la vérité historique, l'A.D.I.R. est née de cette double pensée et vous remercie d'y rester fidèle.

Le souvenir, l'amitié, le témoignage, *Voix et Visages* en est le véhicule. Sa raison d'être est d'unir, mais aussi d'empêcher l'oubli et quelquefois d'élever le débat. C'est ce à quoi tendent ses collaborateurs. Un grand merci à ceux issus de nos rangs qu'à ceux venus de l'extérieur.

Les activités de l'A.D.I.R., que relate notre journal ont amené une jeune historienne, Dominique Veillon, qui préparait un dossier sur la "mémoire collective", à nous prendre pour modèle. Les entretiens qu'elle a eus avec plusieurs d'entre nous, mais surtout la lecture de *Voix et Visage* lui ont permis de rédiger un rapport intéressant et vivant où nous nous découvrons nous-mêmes, quelquefois avec surprise... Elle en a donné lecture à certaines camarades avant de le lire au colloque de Metz.

Si nous voulions un encouragement à notre vie associative, nous le trouverions dans les 10 adhésions nouvelles enregistrées cette année. Nous serons, je pense, très heureuses de revoir ces camarades à notre rencontre interrégionale en Haute-Savoie. M^e Cilia va, tout à l'heure, vous en parler et vous donner des détails, car je crois qu'elle a déjà tout admirablement prévu et organisé.

Permettez-moi maintenant de dire notre reconnaissance à ceux qui nous permettent de rester actives. Je l'exprimerai de votre part à l'Office National des Anciens Combattants, au Conseil de la Ville de Paris, à celui des Hauts-de-Seine, aux amis de l'A.D.I.R., français et américains et à André Postel-Vinay dont les avis sont précieux. Votre générosité, à vous aussi, contribue à notre vie. De ceci Paulette va vous parler mieux que moi et de façon plus précise.

Mais cette vie pratique qui nous est donnée serait terne sans l'ardeur, la foi et l'imagination que communique à notre association sa présidente, sans la méthode, la rigueur et le sourire de notre secrétaire administrative, le dévouement intelligent, efficace et quotidien de M^e Robin et de notre chère Marie-Louise Messéan.

A elles, un très particulier merci.

GENEVIEVE ANTHONIOZ : Permettez-moi d'ajouter un très grand merci à Jacqueline qui, bien entendu, s'est oubliée dans l'énumération de toutes celles qui apportent un précieux concours à la marche de notre association ; mais vous savez, comme moi, tout ce que notre secrétaire générale donne de dévouement souriant, de compréhension, de chaleur, de générosité, dans la vie quotidienne de l'A.D.I.R. Nous lui devons à elle en premier lieu de très chaleureux remerciements. (*Applaudissements*)

Notre trésorière, Paulette Charpentier, va maintenant vous lire le rapport financier.

Ils représentent :

- a) les frais généraux à proprement parler,
- b) les dépenses diverses,
- c) les ristournes aux sections,
- d) les frais de l'Assemblée générale.

Voyons donc :

- *les frais généraux "à proprement parler"* : 34 142,99 F, en augmentation de 16,8 %.

Cela concerne : le loyer de nos bureaux, auquel s'ajoutent les charges et assurances : 13 835 F, les frais de poste, de téléphone, les transports, l'entretien, les frais bancaires et garde de titres.

Heureusement, notre loyer est inchangé.

- *les dépenses diverses* : 20 799 F. Si elles ont doublé, en voici la raison :

Nous avons participé, cette année, au fonctionnement de l'Association pour l'étude des assassinats par gaz sous le régime national-socialiste (5 930 F) et au Prix national de la Résistance depuis que nous sommes au Jury national (7 500 F), ce qui représente trois années de cotisations.

A cela il faut ajouter les participations habituelles à des cérémonies et frais d'obsèques, subvention de la bibliothèque et cotisations diverses.

- *les ristournes aux sections* : 19 499 F. Elles ont doublé; c'est heureux pour certaines déléguées dont les caisses ne sont pas bien remplies. Rappelons que nous leur envoyons à toutes la moitié des cotisations de leurs adhérentes ainsi que leurs majorations.

- *Les frais d'Assemblée générale* : 11 554,42 F. Ce sont : la location des salles et des autobus pour 1983 et aussi une avance pour 1984.

3) *Le bulletin Voix et Visages* : 49 541,75 F, soit en diminution de 4 300 F par rapport à 1982.

Nous avons bien eu les cinq bulletins annuels, mais celui de janvier 1983 ne comportait qu'une page.

Il faut distinguer les frais de montage, les frais d'impression, les frais annexes (expédition).

La qualité technique du journal donne maintenant satisfaction.

4) *Les traitements et charges sociales* : 77 753,26 F. En hausse de 9 919,26 F mais nous n'y pouvons rien. Nous avons toujours M^e Messéan à temps partiel et M^e Robin à mi-temps. Leurs traitements bruts sont de 54 984 F, auxquels il faut ajouter les indemnités de transport, les taxes forfaitaires sur salaires et les charges sociales qui sont de 30 483 F. Pour être exact, il faut déduire la retenue sur salaire : 7 713,94 F.

II - *MOUVEMENTS DE FONDS* : 194 646,94 F. Ce sont les avances et les remboursements divers :

- Avances pour le cocktail et les cars de l'Assemblée générale : 25 040 F.

- Remboursements divers : à l'occasion de rencontres interrégionales, des dons remis et transmis, des achats de livres pour revendre, et règlement d'une pension pour une camarade qui remboursera.

- *un virement de caisse à la banque et au C.C.P. : 103 000 F.*

Portons ici le solde en caisse, à la banque et au C.C.P. le 31 décembre 1983, soit 50 394,96 F.

LES RECETTES

I - RECETTES RÉELLES : 295 257,10 F. Ce sont :

- 1) les cotisations,
- 2) les dons,
- 3) les subventions,
- 4) les intérêts de valeurs,
- 5) le remboursement d'un prêt.

1) *Les cotisations* : 51 066,44 F, en hausse de 16 %.

Cependant, il existe encore un nombre important de camarades qui oublient ou négligent de payer leur cotisation dont le montant — de 50 F — est inchangé.

Mais il faut dire que celles qui cotisent ajoutent presque toutes une majoration, parfois même très généreuse. Nous les en remercions très vivement.

Je souhaite que vous soyiez toutes vigilantes pour vous mettre à jour de votre cotisation, c'est un devoir d'entraide.

Nous continuons à vous envoyer le journal et il coûte très cher.

2) *Les dons* : 151 638,11 F. A 1 000 F près, le montant en est le même, mais la répartition est différente.

- les Amis de l'A.D.I.R. d'Amérique . 50 000 F
- les Amis de l'A.D.I.R. France . . . 45 050 F
soit au total 95 050 F

Ce sont nos plus généreux et nos plus fidèles donateurs. Nous leur en sommes très reconnaissantes. Notons cependant une baisse de 15 000 F.

- *le fonds de solidarité* : 20 110 F, donc un tiers de moins. Nous avons bénéficié en 1982 de dons importants qui ne se sont pas renouvelés.

- *les dons divers* : 5 480 F. Là aussi en diminution de moitié pour la même raison. Nous nous réjouissons, cette année, d'être les heureux bénéficiaires des droits d'auteur, pour 30 998 F du P' R.V. Jones de l'Université d'Aberdeen pour son livre *Most Secret War*, et de notre chère Koury pour son *Ravensbrück*. Grâce à eux, le montant total des dons reste providentiellement le même.

Nous leur adressons nos très vifs remerciements.

3) *Les subventions* : 38 040 F, soit une diminution de 9 %, nous allons voir pourquoi : O.N.C. solde 1982 3 400 F
O.N.C. acompte 1983 2 800 F
soit au total 6 200 F

La subvention est diminuée de 2 800 F.

Conseil de Paris 1983 : 21 780 F. Bien que la subvention de 1983 ait augmenté, il n'y a pas eu de solde supplémentaire, d'où, là encore, une diminution de 3 020 F.

Conseil des Hauts-de-Seine : 2 060 F. Légère hausse qui tient compte de l'augmentation du coût de la vie.

Nous sommes reconnaissantes aux Anciens Combattants de la subvention exceptionnelle dont nous sommes gratifiées.

L'an dernier, en raison de notre rencontre au Pays Basque, nous avions reçu des subventions exceptionnelles de la ville de Bayonne 5 000 F et de la ville de Saint-Jean-de-Luz 1 000 F.

4) *Intérêts des valeurs* : 53 512 F. En hausse de 13 000 F.

Compte-rendu financier au 31 décembre 1983

RECETTES

| | |
|---------------------------------------------|-------------------|
| Report Solde au 31.12.1982 | 34 333,90 |
| Cotisations | 51 066,44 |
| <i>Dons</i> | |
| Amis Américains de l'A.D.I.R. | 50 000,00 |
| Amis A.D.I.R. France | 45 050,00 |
| Fonds de solidarité | 20 110,00 |
| Dons divers | 5 480,00 |
| Droits d'auteur | 30 998,11 |
| | <u>151 638,11</u> |
| <i>Subventions</i> | |
| O.N.C. (solde 1982) | 3 400,00 |
| O.N.C. (acompte 1983) | 2 800,00 |
| Conseil de Paris 1983 | 21 780,00 |
| Conseil des Hauts-de-Seine (1983) | 2 060,00 |
| Ministère des A.C. subv. except. | 8 000,00 |
| | <u>38 040,00</u> |
| <i>Recettes diverses</i> | |
| Intérêts des valeurs | 53 512,55 |
| Avances et remboursements divers | 56 117,20 |
| Virements de CCP à banque | <u>103 000,00</u> |
| | <u>212 629,75</u> |
| <i>Remboursements de prêts</i> | |
| | <u>1 000,00</u> |
| | <u>488 708,20</u> |
| <i>Portefeuille</i> : | |
| 55 emprunts d'État 7 % janvier 73 | 531 300,00 |
| 30 emprunts d'État 8,80 % mai 77 | 35 291,40 |
| Bons du Trésor | 1 000,00 |
| 20 EDF 16,90 % mars 1982 | <u>125 343,00</u> |
| | <u>692 934,40</u> |

DÉPENSES

| | |
|--------------------------------------------------|-------------------|
| Aide sociale | 80 770,64 |
| Dons | <u>80 770,64</u> |
| <i>Frais généraux</i> | |
| Loyer | 1 000,00 |
| Charges et assurances | 12 835,44 |
| Fournitures de bureau | 3 022,67 |
| Frais de poste | 8 201,40 |
| Téléphone | 3 297,40 |
| Entretien | 2 152,61 |
| Taxe d'habitation | 1 043,00 |
| Frais de garde de titres et bancaires | 1 224,12 |
| Pourboires et divers | 706,35 |
| Frais de déplacement | 660,00 |
| | <u>34 142,99</u> |
| <i>Dépenses diverses</i> | |
| | <u>20 799,20</u> |
| <i>Ristournes sections</i> | |
| | <u>19 499,00</u> |
| <i>Assemblée générale</i> | |
| 1983 | 10 754,42 |
| 1984 | 800,00 |
| | <u>11 554,42</u> |
| <i>Bulletin "Voix et Visages"</i> | |
| | <u>49 541,75</u> |
| <i>Avances et remboursements divers</i> | |
| Mouvements de fonds divers | 41 251,98 |
| Virements CCP et caisse à banque | <u>103 000,00</u> |
| | <u>144 251,98</u> |
| <i>Traitements et charges sociales</i> | |
| | <u>77 753,26</u> |
| <i>En caisse au 31.12.1983</i> | |
| Espèces | 445,11 |
| Banque | 34 682,09 |
| C.C.P. | 15 267,76 |
| | <u>50 394,96</u> |
| | <u>488 708,20</u> |

(1) Pour mémoire, ce total comprend une somme de 10 000 F versée à titre d'avance pour frais d'obsèques.

5) *Remboursement de prêt* : 1 000 F. Les prêts, moins nombreux ces dernières années, rentrent mieux.

II - MOUVEMENTS DE FONDS : 193 451 F

- *Avances et remboursements divers* : 56 117,20 F. Ils proviennent de ventes de livres

— que l'on avait achetés — de dons remis et transmis, de repas, de frais de cars pour l'Assemblée générale, de frais de pensions, d'obsèques déjà vus.

- *Virement C.C.P. à la caisse et à la banque* 103 000 F.

- Report du solde de caisse le 31 décembre 1982 :
34 333,90 F.

En résumé :

| Dépenses |
|--------------------------------------|
| Dépenses "réelles" 294 061,26 |
| Mouvements de fonds 194 646,74 |
| 488 708,00 |
| Recettes |
| Recettes "réelles" 295 257 |
| Mouvements de fonds 193 451 |
| 488 708 |

Le budget est équilibré, sans avoir eu besoin de vendre des valeurs.

Le portefeuille : Il est évalué à 692 934 F au 31 décembre 1983, en hausse de 6 %. Sa composition, en emprunts d'État, est inchangée.

Conclusion :

L'écart de 27 % du budget par rapport à 1982 est bien moins important qu'il n'y paraît car il provient des "mouvements de fonds" tels qu'achats et ventes de valeurs, de plus de 100 000 F. En réalité, il n'y a pas de grandes différences entre les dépenses et les recettes "réelles".

Grâce à l'aide de tous, l'A.D.I.R. a pu maintenir son action, elle l'a même parfois étendue. Nous espérons qu'il en sera encore longtemps de même, pour notre plus grand bien à toutes.

G. ANTHONIOZ : Deux points me paraissent très frappants dans ce rapport financier, c'est votre participation si généreuse et, je ne voudrais nommer aucun nom, mais certaines de nos camarades font vraiment un apport important chaque trimestre, au moment de leur pension. Il est bien normal qu'en ce jour d'assemblée générale je leur en exprime, au nom de toutes, notre très profonde reconnaissance.

Et puis, il y a également la participation de camarades qui font un travail constant, régulier, au sein de notre association, travail qui pourrait être rémunéré normalement et qu'elles font naturellement bénévolement; là aussi, je ne voudrais pas les citer pour ne pas leur faire de peine, mais il y en a quelques-unes que vous voyez régulièrement, qui viennent chaque jour ou qui accomplissent des démarches à peu près quotidiennes.

Geneviève demande alors à Christiane Rème de lire le rapport des commissaires aux comptes Henriette Sens et Danièle Desclaux-Boéri, qui n'ont pu venir à l'assemblée.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (Exercice 1983)

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le compte de gestion établi par notre association pour l'année 1983.

Il appartiendra à notre trésorière de vous donner toutes les explications nécessaires sur la nature et l'importance des diverses recettes et dépenses de l'association et de vous faire part de ses observations sur les résultats financiers de la gestion.

Nous avons, pour notre part, constaté que les comptes qui vous sont présentés sont en exacte concordance avec les énonciations des registres et documents comptables tenus par

notre association et que la comptabilité est régulièrement tenue et mise à jour.

Les valeurs inscrites à notre actif, disponibilités en caisse, en banque, aux chèques postaux, fonds placés en report, nous ont été justifiées, ainsi que la situation des comptes créditeurs figurant à notre passif.

Les sommes affectées à la dotation statutaire ont été déterminées conformément aux statuts.

Nous avons également constaté que les écritures concernant les dépenses et les recettes de gestion étaient assorties de pièces justificatives et en bonne forme, et que, d'autre part, ces dépenses avaient été correctement classées dans le compte de gestion sous des rubriques correspondant à leur nature véritable.

En définitive, il ressort des vérifications et sondages auxquels nous avons procédé, que les comptes qui vous sont soumis ont été établis avec exactitude et sincérité et nous estimons

que vous pouvez, en toute connaissance de cause, les approuver.

Les commissaires aux comptes sont réélus à l'unanimité.

G. ANTHONIOZ : Cette unanimité nous fait plaisir, elle prouve votre confiance et votre satisfaction, et je vous en remercie au nom du conseil et particulièrement au nom du Bureau de l'A.D.I.R.

Et maintenant, si vous le voulez bien, je vais donner immédiatement la parole à M. Georges Wellers. Je pense que le sujet si dramatique, si douloureux dont il va vous entretenir et qui nous tient tellement à cœur, est très mal connu. Il est aussi, hélas, d'autant plus à l'ordre du jour (si j'ose utiliser ce mot), que la déportation des enfants est l'un des crimes qui peuvent être encore retenus contre des criminels comme Barbie puisque, en ce qui concerne les résistants il y a prescriptibilité. La justice humaine peut donc encore aujourd'hui faire son œuvre.

Exposé de M. Georges Wellers

Madame la présidente, mesdames, messieurs.

Je vous remercie de m'avoir invité, de m'avoir donné l'occasion de vous parler. Ce que je vais vous dire, sur la demande de votre présidente, est une page, la plus cruelle, de ce qui s'est passé sans doute en France. Je l'ai vécue très directement et je peux dire sans aucune hésitation que ce que j'ai vécu par la suite, y compris à Auschwitz et à Buchenwald était moins dramatique et moins cruel que ce que j'ai vécu en France, à Drancy.

Il s'agit de la déportation des enfants juifs, et il y a une date tout à fait fondamentale dans cette affaire, c'est le 16 et le 17 juillet 1942. Vous voyez par conséquent, après deux années d'occupation, après deux années de toutes sortes de restrictions, de toutes sortes d'exécutions, d'arrestations de déportations, que, sur proposition de Laval, on arrête à Paris et dans la région parisienne, en deux jours 13 000 personnes, parmi lesquelles des hommes, des femmes et des enfants à partir de l'âge de deux ans. Plus tard et très rapidement, il n'y aura plus de limite d'âge inférieure; on déportera les nouveaux-nés. Il n'y a pas de limite d'âge supérieure non plus. J'ai assisté moi-même à la déportation d'un homme de 96 ans.

Parmi ces 13 000 personnes arrêtées pendant ces deux jours, il y avait 4 000 enfants âgés de 2 à 12 ans, groupés avec leurs parents au Vélodrome d'hiver. Cette opération porte le nom consacré en France de la "rafle du Vel d'Hiv", vélodrome disparu qui était situé boulevard Garibaldi, pas très loin du pont de Bir-Hakeim. On a rassemblé là environ 7 500 personnes, essentiellement des familles avec leurs enfants; elles sont restées là-dedans dans des conditions atroces pendant deux, trois, quatre jours et ensuite par groupes on les a transportées en chemin de fer à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande, où existaient déjà deux camps.

Pendant ce temps-là, des adultes et 100 jeunes enfants étaient envoyés à Drancy, où je les ai vus moi-même. Il y avait des femmes pour la première fois. Arrivés les 16 et 17 juillet, on a commencé à les déporter le 19 juillet, c'est-à-dire 48 heures après. Ensuite, le rythme fut de trois déportations par semaine, à raison de 1 000 personnes chaque fois.

Il se trouve que les Allemands ne voulaient pas déporter tout de suite les enfants. Le grand maître de toute cette opération à cette époque en France, le représentant du service d'Eichmann qui était le spécialiste des questions concernant les juifs, un certain Danneker, n'avait pas le droit de déporter des enfants; il a demandé l'autorisation d'Eichmann et ne l'a obtenue que pour le mois d'août. On ne sait pas exactement la raison de ce délai. Personnellement, je pense qu'Auschwitz n'était pas encore équipé pour recevoir un pareil nombre d'enfants, parce qu'à Auschwitz les enfants, à part de très rares exceptions, étaient envoyés directement de la gare au camp, puis sélectionnés à l'arrivée et envoyés directement à la chambre à gaz. Or, au mois de juillet, il n'y avait qu'une seule chambre à gaz. Au mois d'août a commencé à fonctionner une seconde, et c'est probablement ce qui explique ce délai entre l'arrestation et la déportation des enfants.

Mais les trains étaient prêts, les Allemands voulaient les remplir, et, en attendant qu'à Auschwitz tout soit prêt pour recevoir les enfants, il fut décidé d'envoyer des grandes personnes. Celles qui étaient à Drancy furent déportées directement, celles de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande furent séparées de leurs enfants.

Nous savons ce qui s'est passé à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande grâce au témoignage de Mlle Monnon qui s'y trouvait comme infirmière de la Croix-Rouge. Elle a vu d'affreuses scènes entre les mères et les enfants. Finalement, à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande on a déporté fin juillet-début août des parents avec ceux de leurs enfants âgés de plus de douze ans, tandis que les plus petits restaient seuls sur place, complètement abandonnés, mélangés avec quelques personnes, qui leur étaient étrangères. Entre le 12 et le 15 août on a commencé à les transférer à Drancy par chemin de fer, en compagnie de quelques grandes personnes. Là, on les séparait de nouveau des adultes et on les mettait dans des chambrées.

Il me serait plus facile de vous lire ce que j'ai écrit au sujet de ces enfants en 1945 quand ma*

** Dans un ouvrage intitulé De Drancy à Auschwitz (Éditions du Centre).*

mémoire était encore fidèle et ma sensibilité probablement plus fraîche que maintenant; ce ne sera pas long; je vais vous en faire la lecture :

"Dans la deuxième moitié du mois d'août 1942, on amena à Drancy 4 000 enfants sans parents. Ces enfants avaient été arrêtés avec leurs parents le 16 juillet. Deux jours plus tard, les parents et les enfants furent envoyés au camp de Pithiviers. Là, on sépara les enfants des parents. On déporta les parents directement de Pithiviers et on envoya les enfants par groupes de 1 000, mêlés à 200 grandes personnes étrangères, à Drancy.

Ces enfants étaient âgés de deux à douze ans. On les déchargea des autobus au milieu de la cour, comme de petites bestioles. Les autobus arrivaient avec des agents sur les plates-formes, les barbelés étaient gardés par un détachement de gendarmes. La majorité des gendarmes ne cachaient pas leur sincère émotion devant le spectacle ni leur dégoût pour le travail qu'on leur faisait faire (j'ai vu des gendarmes pleurer).

Les enfants descendaient des autobus et aussitôt les plus grands prenaient les tout-petits par la main, et, essoufflés, les montaient au 4^e étage. Là, ils restaient les uns à côté des autres, comme un petit troupeau apeuré, hésitant longtemps avant de s'asseoir sur les matelas, d'une saleté repoussante. La plupart ne savaient plus où étaient leurs bagages. Le petit nombre de ceux qui avaient eu la présence d'esprit de les prendre à la descente des autobus, restaient embarrassés de leur baluchon informe. Pendant ce temps, on entassait d'autres petits baluchons dans la cour et, quand le déchargement était terminé, les enfants descendaient dans la cour pour chercher leur bien. Ces petits paquets sans nom étaient vraiment difficiles à reconnaître, et pendant longtemps les enfants de quatre, cinq, six ans, se promenaient parmi eux croyant à chaque instant retrouver le leur. Ils examinaient rapidement le contenu et, tout surpris de trouver un petit pantalon ou une petite robe qui n'était pas à eux, restaient perplexes et découragés. Malgré l'immensité de leur malheur, ils reprenaient courage et recommençaient leurs recherches. Il n'y avait pas de disputes, il n'y avait pas de contestations entre eux. Au contraire, ils s'aidaient les uns les autres de mille façons différentes, mais toujours bouleversantes pour le spectateur. Après de nombreuses tentatives infructueuses, ils abandonnaient la partie et restaient dans la cour ne sachant que faire. Ceux qui voulaient remonter dans les chambres, souvent, ne savaient plus à laquelle ils appartenaien. Alors très poliment, d'une voix douce et suppliante ils disaient : "Monsieur, je ne sais pas où est resté ma petite sœur, peut-être a-t-elle peur de rester toute seule". Alors on prenait par la main les plus grands, on prenait sur les bras les petits et on les promenait à travers les chambres des trois escaliers différents jusqu'à ce qu'on ait retrouvé la petite sœur ou le petit frère. La réunion était alors d'une tendresse dont seuls les enfants, dans le malheur, ont le secret.

Dès l'arrivée du premier groupe d'enfants, se constituèrent trois équipes de femmes volontaires pour s'occuper d'eux. Ces femmes presque toutes voulues à une proche déportation, dépourvues de tout, lavaient les plus petits avec leur propre savon, les essuyaient avec leur propre mouchoir, se lavaient avant tout le monde et, sans avoir mangé, allaient distribuer le café aux enfants et le donner aux petits, incapable de tenir le bol chaud dans leurs petites mains. A midi et vers six heures du soir, ces mêmes femmes courraient leur donner la soupe aux choux et restaient parfois tard dans la soirée avec les enfants pour leur confectionner un semblant de

couche pour la nuit. Mais tout cet admirable travail n'était qu'une goutte d'eau dans un océan. Les enfants se trouvaient par 100 dans les chambres. On leur mettait des seaux hygiéniques sur le palier, puisque nombre d'entre eux ne pouvaient descendre le long et incommoder escalier pour aller aux cabinets. Les petits incapables d'aller tout seuls, attendaient avec désespoir l'aide d'une femme volontaire ou d'un autre enfant. C'était l'époque de la soupe aux choux à Drancy. Cette soupe n'était pas mauvaise, mais nullement adaptée aux estomacs d'enfants. Très rapidement, tous les enfants souffriraient d'une terrible diarrhée. Ils salissaient leurs vêtements, ils salissaient les matelas sur lesquels ils se tenaient jour et nuit. Faute de savon, on rinçait le linge sale à l'eau froide et l'enfant, presque nu, attendait que son linge fut séché. Quelques heures après, nouvel accident, et tout était à recommencer.

Les tout-petits ne connaissaient souvent pas leur nom, alors on interrogeait les camarades, qui donnaient quelques renseignements. Les noms et prénoms ainsi établis, étaient inscrits sur un petit médaillon de bois, qu'on accrochait au cou de l'enfant. Parfois, quelques heures après, on voyait un petit garçon avec un médaillon portant le nom de Jacqueline ou de Monique parce que les enfants jouaient avec ces médaillons et les échangeaient.

Chaque nuit, de l'autre côté du camp, on entendait sans interruption les pleurs des enfants désespérés et, de temps en temps, les appels et les cris aigus des enfants qui ne se possédaient plus.

Ils ne restèrent pas longtemps à Drancy. Deux ou trois jours après leur arrivée, la moitié des enfants quittaient le camp, en déportation, mélangés à 500 grandes personnes étrangères. Deux jours plus tard c'était le tour de la seconde moitié.

La veille de la déportation, les enfants passèrent par la fouille comme tout le monde. Les garçons et filles de deux ou trois ans entraient avec leur petit paquet dans la baraque où les inspecteurs de la P.Q.J. fouillaient soigneusement les bagages et les renvoyaient avec leur paquet défait. On installa près de la porte de sortie une table où, toute la journée, des hommes volontaires refaisaient tant bien que mal, les paquets des enfants. Les petites broches, les boucles d'oreilles et les petits bracelets des filles étaient confisqués par les P.Q.J. Un jour, une fillette de 10 ans sortit de la baraque avec une oreille saignante, parce que le fouilleur lui avait arraché la boucle d'oreille que, dans sa terreur, elle n'arrivait pas à enlever assez rapidement.

Le jour de la déportation, les enfants étaient réveillés à 5 heures du matin et on les habillait dans la demi-obscurité. Il faisait souvent frais à 5 heures du matin, mais presque tous les enfants descendaient dans la cour très légèrement vêtus. Réveillés brusquement dans la nuit, morts de sommeil, les petits commençaient à pleurer et petit à petit les autres les imitaient. Ils ne voulaient pas descendre dans la cour, se débattaient, ne se laissaient pas habiller. Il arrivait parfois que toute une chambre de 100 enfants, comme prise de panique et d'affolement invincibles, n'écouterait plus les paroles d'apaisement des grandes personnes, incapables de les faire descendre; alors on appelait les gendarmes qui descendaient dans leurs bras les enfants hurlant de terreur.

Dans la cour, ils attendaient leur tour d'être appellés, souvent répondant mal à l'appel de leur nom. Les aînés tenaient à la main les petits et ne

les lâchaient pas. Dans chaque convoi il y avait un certain nombre d'enfants qu'on ajoutait pour terminer; c'était ceux dont les noms étaient inconnus. Ces derniers étaient marqués sur la liste par des points d'interrogation. Cela n'avait pas beaucoup d'importance; il est douteux que la moitié des malheureux bambins ait pu supporter le voyage et les survivants furent sans doute tués dès leur arrivée.

Ainsi, il a été déporté de Drancy, en deux semaines, 4 000 enfants sans parents. Cela se passait dans la seconde moitié du mois d'août 1942.

Voilà ce que j'ai voulu vous dire. Je vais ajouter deux mots encore : sans aucun doute, les grandes personnes qui se trouvaient dans le même wagon que ces enfants, s'occupaient d'eux et, très vraisemblablement, en descendant du train à Auschwitz, des femmes pour qui ces enfants étaient tout à fait étrangers, les tenaient néanmoins par la main, donnant l'impression que c'étaient leurs enfants. Eh bien, dans ce cas, pendant la sélection, ces femmes étaient envoyées dans les chambres à gaz. Sans ce mouvement du cœur de leur part, elles auraient peut-être eu quelques chances de survivre.

Je vous remercie.

G. ANTHONIOZ : Nous ne pouvons pas vous applaudir. Nous ne pouvons pas dire autre chose que notre profonde émotion et la douleur qui nous étreint en revivant ces faits terribles, mais si nous ne les portons pas, nous, qui les porteront ? Merci. (Applaudissements)

M. W. Je vous remercie beaucoup. Je vais partir maintenant.

G. ANTHONIOZ : Je voudrais maintenant demander à notre camarade Olga Folgoas d'apporter son témoignage sur un autre aspect de l'Histoire. Nous avons, il y a un an, entendu ici M. Barcellini qui nous a longuement parlé de cette commission créée au ministère des Anciens Combattants et qui s'appelle, comme vous le savez, Commission de l'Information historique pour la Paix. Il nous avait annoncé que des commissions départementales seraient créées à travers la France. Un certain nombre d'entre elles existent déjà, nos camarades délégués, en particulier, ont déjà été chargés d'y participer. Olga Folgoas qui est notre déléguée des Hauts-de-Seine va nous exposer les grandes lignes du travail qu'elle a effectué avec Ginette Lebrell, ici présente également, et d'autres membres de cette commission. Il s'agit du relevé exhaustif des monuments de 1939-45 dans le département qu'elle représente.

Mme FOLGOAS : Cette commission fut mise en place le 4 juin 1983 à la préfecture des Hauts-de-Seine, en présence de toutes les autorités départementales, civiles, militaires et associations d'anciens combattants, séance solennelle s'il en fût, où furent constituées les sous-commissions chargées d'effectuer le travail.

Quel travail ? Très simple en apparence, il s'agissait de remplir un questionnaire pour chaque monument afin d'établir un guide, ou plutôt un catalogue, à l'aide duquel on pourrait connaître l'histoire de la Résistance et en tirer une pédagogie pour l'étude de la paix.

L'A.D.I.R. se devant d'être présente sur le terrain, nous voici donc inscrites, Ginette et moi avec M. Rodriguez représentant l'U.N.F.V.G. et habitant lui aussi Issy-les-Moulineaux. A nous trois, nous devons couvrir

cinq communes : Issy-les-Moulineaux, Vanves, Clamart, Malakoff, Montrouge.

A quoi nous étions-nous engagées mes amies ? En lisant le questionnaire figurant sur la fiche-type fournie par le ministère, nous avons éprouvé quelques surprises de taille.

Prenons ces fiches :

1) Le monument - lieu d'implantation, commune, quartier, rue...

2) Description

3) Renseignements autour de sa construction : année de construction - financement - créateurs - inauguration (date, personnalités, etc.).

Là commencent les difficultés.

Les raisons de sa construction : quel événement commémore-t-il ? Là une enquête s'imposait sur chaque plaque apposée à un mur, et nos premières trouvailles furent stupéfiantes, mais je reviendrais plus longuement sur ces enquêtes, car elles furent à l'origine de bien d'autres découvertes et de réflexions.

Actualité du monument : quelles cérémonies se déroulent devant ce monument ? Existe-t-il une valorisation du monument ? (livres, brochures, cartes postales, etc.). Ce monument est-il contesté ? (contestations esthétiques, historiques, associatives...).

Le questionnaire se termine sur une question qui nous oblige à revivre l'histoire, telle que nous l'avons vécue, car nous sommes des témoins et cette recherche de la vérité historique nous mène à travers cette fiche vers d'autres découvertes.

Permettez-moi d'abord une réflexion personnelle. J'habite le même immeuble et le même appartement depuis près de cinquante ans. C'est vous dire que, parmi nos voisins du même âge que mon frère et moi, nous compptions beaucoup d'amis. Cet immeuble fut un nid de résistants ; il abritait aussi, à l'époque, un atelier de faux-papiers, car chaque appartement possède deux entrées et donc deux sorties. Il était possible, il est toujours d'ailleurs possible, en empruntant les toits en terrasse, les caves ou les garages, de sortir sur trois rues différentes. Voyez-vous comme c'était commode à cette époque-là.

Or, à mon retour, trois garçons de mon immeuble étaient morts, fusillés à Versailles, un autre avait été déporté et n'était pas rentré. Or, sur cet immeuble il n'existe aucune plaque commémorative. J'avais déjà, bien avant la commission historique, alerté la mairie sur le cas de ces "oubliés" dont l'appartenance à la Résistance ne faisait aucun doute. Mieux : l'un n'avait même pas la mention "mort pour la France" sur les registres de l'état-civil.

Et il me revenait en mémoire ce que mon père, qui appartenait aussi à la Résistance, et ma mère qui avait été arrêtée comme otage à ma place, m'avaient raconté de l'enterrement de ces trois amis le 27 août 1944. Vous avez dû comme moi, au retour, répondre aux questions des familles "Alors raconte. Que t'est-il arrivé ? Qu'as-tu fait ? Où étais-tu ?" Au fur et à mesure que je parlais, je me rendais compte que tout ce que j'avais vécu ne pouvait pas être dit comme cela de but en blanc. Un certain nombre de choses d'ailleurs, tel mon passage à la Gestapo rue de la Pompe, mes parents ne l'ont appris que le jour du procès de ladite Gestapo. Là il fallait la vérité, toute la vérité. Mais après mon récit, j'ai posé aussi la même question ; "Et vous ? Comment vous en êtes-vous tirés ? Et toi, maman, par quel miracle n'as-tu pas été emmenée en Allemagne ?"

Alors ce fut un récit où l'horreur n'était dépassée que par le soulagement. Je dis l'horreur car si l'on a beaucoup parlé de notre misère, jamais personne n'a parlé de nos familles qui ont fait ces terribles découvertes "à chaud" si j'ose m'exprimer ainsi, la quête macabre dans tous les charniers trouvés aux environs de Paris, dans les chambres où l'on torturait, les endroits où l'on fusillait. La découverte et la vision des deux femmes décapitées de Fresnes, il s'agissait de Bertie Albrecht et de Jacqueline Lévy, mais avant de les voir, ils ne pouvaient pas savoir que ce n'était pas leur fille. Et dans cette recherche ils n'étaient pas les seuls, il y avait aussi toutes les autres familles qui ignoraient ce que nous étions devenues, jusqu'à ce jour de novembre 1944 où ils ont reçu le petit papier lancé des autobus qui nous emmenaient de Fresnes vers Pantin le 15 août 1944.

Je voudrais ici rendre hommage, à travers le courage de mes parents, au calvaire de toutes les familles car si l'on a beaucoup parlé de notre déportation, de notre vie aux camps, pendant ce temps nos parents entraient dans les stands de tir d'Issy-les-Moulineaux où 149 otages furent fusillés de juin 1942 à août 1944, (nous avons les noms, les dates et les âges), ils ont vu les poteaux d'exécution, le cercueil à côté, ils ont vu ce mur de la chambre de torture avec les empreintes encore sanglantes des mains qui se sont écorchées sur la chaux vive, mon père m'avait parlé de cette vision dans les caves du séminaire.

Notre enquête a dépassé très largement le cadre du questionnaire-type. On ne peut pas museler l'Histoire.

Dans la seule cité d'Issy-les-Moulineaux, la seule dont je vous parlerai vraiment bien car je la connais mieux que les autres, il fallait résister cette enquête dans son cadre historique et géographique. Oui je dis bien géographique, car si l'on a fusillé dur au fort de Montrouge celui-ci n'est plus sur Montrouge, mais sur Arcueil et, de ce fait, passe dans un autre département. Le stand de tir d'Issy-les-Moulineaux était entièrement à Issy-les-Moulineaux ainsi que le terrain d'aviation ; ils ont été avalés par Paris ; le stand de tir a été détruit au moment de la construction du boulevard périphérique et la plaque déplacée sur une grille d'un bâtiment vers la place Balard, à l'entrée du périphérique.

Je rappelle que cette plaque contient 149 noms de personnes fusillées par les nazis de juin 1942 à août 1944. Nous en avons retrouvé beaucoup au cimetière d'Issy ; nous avons les noms et les âges de ces fusillés : le plus jeune a 13 ans, le plus vieux a 63 ans, la moyenne d'âge est entre 20 et 25 ans.

Ceci pour vous montrer toutes les difficultés que l'on peut trouver dans la recherche et les rencontres que l'on fait quand on parle de l'Histoire. Je possède des photos que vous pouvez consulter, maintenant ou tout à l'heure.

GENEVIÈVE ANTHONIOZ — Je remercie beaucoup Olga Folgoas de ce témoignage très direct et qui montre quelle est notre tâche par rapport à l'Histoire. Nous avons encore à apporter une contribution. Nous aurions voulu faire un panneau avec ces photographies, mais nous les avons eues trop tard pour les faire reproduire. Cependant, celles d'entre vous qui souhaiteraient consulter cet album peuvent venir le regarder ou prendre contact avec Olga, qui vous montrera volontiers certains des documents qu'elle a réunis. Sur ma demande, elle a

limité son exposé car nous n'avions pas suffisamment de temps puisque nous sommes attendus à l'Arc de Triomphe, mais ce qu'elle nous a dit me paraît suffisamment direct et parlant et je suis sûre que toutes celles qui se vouent à la même tâche dans ces commissions d'histoire départementales pourront, à leur tour, à une autre assemblée ou dans le bulletin, apporter leur contribution.

Geneviève Anthonioz donne la parole aux camarades qui souhaitent poser des questions.

M^{me} X... — "Je voudrais simplement faire remarquer qu'en ce qui concerne la dernière guerre, on n'a pas fait de monument spécial et l'on a inscrit les noms de la guerre de 1939-45 à la suite de la liste de la Première Guerre mondiale.

GENEVIÈVE ANTHONIOZ — Ce n'est pas cela dont parle Olga ; elle nous parle des monuments consacrés à la Résistance dans le département des Hauts-de-Seine.

M^{me} FOLGOAS — Il est question de recenser toutes les plaques qui figurent sur les maisons, dans toute la France, cela va faire un catalogue gigantesque et monumental, je ne sais pas qui l'achètera mais il faut le faire.

ANNE-MARIE KLASEN — J'ai été internée pendant dix mois. Comment se fait-il qu'il y ait une plaque à l'ancienne prison de la Roquette, où 4 000 d'entre nous sont passées, et qu'il n'y a aucune plaque à la prison du Chercy-Midi où il en est passé une centaine de mille ?

GENEVIÈVE ANTHONIOZ — Il y a cependant une plaque sur la prison du Chercy-Midi.

Geneviève Anthonioz donne alors la parole à Jeannette Cilia, déléguée de la Haute-Savoie.

Exposé de M^{me} Cilia

M^{me} CILIA — Je vais vous faire un rapide exposé de la rencontre interrégionale qui se passera cette année en Haute-Savoie et précisément dans le Chablais, c'est-à-dire à Thonon le 22 et le 23 septembre prochain. L'arrivée de toutes seraient souhaitable le 21, donc la veille, car, le lendemain, samedi 21 septembre, le départ est prévu à 7 h 45, en cars pour le plateau des Glières. Accueil par quelques rescapés du maquis, visite de la crypte du Monument. Un court exposé sera fait sur ce que fut le travail des maquisards au plateau des Glières.

A 11 heures, accueil par M. le préfet de Haute-Savoie au cimetière de Morette où sont enterrés les maquisards tombés au combat. Les honneurs seront rendus par un groupe de combat du 27^e BCA. Seront présents : le général Devigny, grand résistant, M. le maire de Thônes, le président des rescapés des Glières et des représentants de différentes associations d'anciens combattants.

Dépôt de gerbe par notre présidente nationale et Irène Gubier. Visite du chalet de la Déportation, accueil du président de l'UNADIF et de notre camarade M^{me} Clair.

A 12 h 45, déjeuner au restaurant "Le Fournil" à Thônes. Un repas typiquement savoyard nous sera servi dans un cadre très agréable. Puis retour sur Thonon par La Clusaz, Entremont, le Petit-Bornand, Bonneville, Yvoire, Thonon.

Diner libre. Pour celles qui le voudront, messe à 18 heures à la Basilique.

Le dimanche 23 septembre à 8 h 30 départ des cars pour St-Gingolph. A 9 h 45, accueil au monument des Fusillés par M. le maire de la commune ainsi que M. le maire de St-Gingolph (Suisse). Quelques mots sur l'historique de la cité seront prononcés par M. Zénoni, ancien maire de St-Gingolph. Dépôt de gerbe par notre présidente et notre camarade Marcelle Chevallay.

A 10 h 15, nous serons reçues à Bernex (petit village du Haut-Chablais) par M. le maire qui nous dira quelques mots sur sa cité. Dépôt de gerbe par M^{mes} Anthonioz et Bichette. Retour sur Thonon.

A 11 h 30 accueil devant la plaque commémorative (apposée à la mairie de Thonon) par la municipalité et, sous toutes réserves, par le sous-préfet de Thonon. Quelques mots de bienvenue. Dépôt de gerbe par M^{mes} Anthonioz, Flora Saulnier, Nicollet. Vin d'honneur au Grand Salon de l'Hôtel-de-Ville.

A 12 h 45, déjeuner à "l'Écho des Montagnes", à Armois.

A 14 h 30, départ des cars par la vallée verte vers Habère, Lullin, qui a particulièrement souffert. La municipalité nous accueillera devant le monument aux morts. Dépôt de gerbe par M^{mes} Anthonioz et Cilia. Retour sur Thonon par le col de Saxon, Douvaine. Arrivée à Thonon vers 18 h, départ des camarades qui voudront quitter Thonon le soir.

GENEVIEÈVE ANTHONIOZ — Cela n'a l'air de rien quand on lit cette énumération de dépôts de gerbe, de réceptions et de repas, mais je puis vous dire, et chacune d'entre vous qui a eu en charge une rencontre interrégionale peut en témoigner, cela veut dire beaucoup de démarques, beaucoup de visites, beaucoup de coups de téléphone et je suis témoin de ce que Jeannette Cilia a mis tout au point avec une précision extraordinaire. Je pense que cette rencontre sera, à la fois bien organisée et aussi très chaleureuse, comme les Savoyards et les Savoyardes peuvent l'être — j'ai un mari savoyard — mais aussi l'histoire de la Résistance en Haute-Savoie est très riche en événements. Il y a non seulement le maquis des Glières, mais aussi cette région de Bernay qui s'est libérée elle-même, bien avant le débarquement, grâce à ses propres maquisards.

Vous serez très nombreuses à vous inscrire. Très prochainement, le bulletin de l'A.D.I.R., vous donnera des informations précises. Il faudrait vous inscrire pour les chambres au plus tard le 15 juin.

M^{me} CILIA — "Mais je voudrais vous dire que des demandes d'hébergement sont déjà à votre disposition auprès de M^{me} Robin. Elle vous remettra une demande de réservation que vous serez très gentilles de m'envoyer le plus rapidement possible avec 100 F pour retenir la chambre à l'hôtel. Les hôteliers me le demandent. Alors 100 F par chambre retenue, c'est-à-dire avant le 15 juin."

GENEVIEÈVE ANTHONIOZ — "Plus vous serez inscrites rapidement, mieux vous serez servies : les dernières auront les plus mauvaises chambres" (*Applaudissements*).

Je vais tout de suite vous donner la parole pour les autres questions, mais auparavant je voudrais vous dire que vous avez des bulletins de vote et que six membres du conseil d'administration sont sortants et rééligibles.

Nous n'avons pas de candidature nouvelle, mais rien ne vous empêche, si vous trouvez que M^{me} Anthonioz ne fait plus votre affaire de la barrer, la même chose pour M^{me} Charpentier, M^{me} L'Herminier, M^{me} Mellal, M^{me} Souchère et M^{me} Vernay, mais si vous les barrez toutes les six, ce ne sera pas facile à faire marcher. (*Rires*)

Pendant la distribution des bulletins de vote, Geneviève donne quelques détails sur la cérémonie à l'Étoile. Elle annonce une participation importante de la musique militaire : *La Marseillaise*, *La Marche lorraine*, *Le Chant des partisans* et même, sur la demande du chef de musique qui a souhaité le jouer, *Le Chant des marais*. (*Vifs applaudissements*).

Une demande nous a été faite par M. Barcellini, délégué à l'Information historique au ministère des Anciens Combattants, qui prépare une enquête sur Barbie pour une émission de TF1. M. Barcellini nous a demandé une liste de témoins pour cette émission.

La Commission de l'Information demande aussi si nos camarades emprisonnées au Fort de Montluc avaient connu une diffusion de journaux clandestins à l'intérieur du fort.

Voilà, ce sont deux questions que je voulais vous poser.

Maintenant, je serais très heureuse si l'une ou l'autre d'entre vous veulent bien participer. Nous avons encore un petit moment ; nous devons partir, je crois qu'il est raisonnable de partir vers 5 h et demie. Nous pouvons donc maintenant aborder des sujets qui, naturellement comme vous le savez, ne peuvent pas être politiques puisque nous sommes rigoureusement apolitiques, mais qui ont un intérêt pour les buts que l'A.D.I.R. poursuit.

Par exemple, je pense que certaines d'entre vous seraient heureuses de nous dire comment elles participent aux exposés pour le prix de la Résistance ; c'est l'un des sujets où j'aimerais bien être mieux informée. Je vois ici Tilly, une de nos camarades alsaciennes qui avait accepté de faire des exposés pour le prix de la Résistance. Est-ce qu'on peut te demander, Tilly, de nous dire comment cela se passe en Alsace. Il doit y avoir beaucoup d'intérêt pour ce sujet ?

TILLY : Oui et non... parce qu'en Alsace la Résistance était différente de ce qu'elle était dans le reste de la France puisque les Alsaciens étaient considérés comme des Allemands. Moi-même je n'étais pas en Alsace pendant la guerre, je ne peux donc pas parler de ce qui s'y passait.

GENEVIEÈVE ANTHONIOZ : Oui, tu étais avec les étudiants alsaciens à Clermont-Ferrand, mais je ne te demande pas ce qui se passait en Alsace ; je te demande comment les jeunes réagissent aux exposés que tu peux faire dans les lycées.

TILLY : Les jeunes sont intéressés, mais pour eux c'est un peu de l'histoire ancienne. Ensuite, il y a l'influence des parents et l'influence de la culture française : deux influences différentes qui ne vont pas obligatoirement dans le même sens. J'ai participé, l'année dernière à des conférences sur Jean Moulin ; alors là, l'intérêt était très grand. Cette année, il s'agit de la Libération ; là aussi, la libération de l'Alsace a été vécue différemment par les parents de ces enfants et par les gens d'au-delà des Vosges.

GENEVIEÈVE ANTHONIOZ : Merci Tilly. Est-ce que quelqu'un veut dire autre chose là-dessus ?

MME LUNDY : Dans la Marne je participe activement, je ne suis pas seule, mais enfin je

fais partie de la commission qui s'occupe du Concours de la Résistance et nous avons beaucoup de demandes de collèges et de lycées. Ce sont les proviseurs et les professeurs qui nous sollicitent. Nous avions 300 lauréats il y a huit ou dix ans ; maintenant nous en avons plus de 1 200. Ils sont très intéressés quel que soit le sujet. Quand nous entrons, ils sont quelquefois une centaine, chahutant un peu... ce n'est pas un cours, c'est une espèce de distraction. Or, nous ne parlons pas depuis cinq minutes que nous remarquons un silence extraordinaire. Si nous sommes là à trois durant deux heures et demie nous parlons chacune 20 minutes et l'heure et demie qui reste est réservée aux questions des enfants. Des questions qui prouvent de la maturité, de la sincérité et un désir de s'informer. Quand nous partons, c'est nous qui sommes émues de l'intérêt qu'ils ont porté à tout ce que nous pouvions leur dire. Et lorsque nous les quittons, il arrive qu'ils nous embrassent, émus, en nous disant merci. Mais c'est à notre tour de leur dire merci parce que toutes ces conférences nous apportent quelque chose de positif sur l'espoir qu'on peut avoir dans une certaine jeunesse. Ce n'est certainement pas celle qui fait le plus de bruit mais celle qui a le plus de valeur, et je suis certaine que, dans la Marne, cela a un impact extraordinaire. Nous recevons des lettres très touchantes, et le Concours de la Résistance est bien, je crois, un domaine très profitable pour les jeunes. En outre, les parents maintenant s'y intéressent, ils demandent aux enfants, même s'ils ne font pas le concours, de participer aux causeries qui doivent leur apporter quelques éléments supplémentaires. Cette année, le concours porte sur la libération de la France ou de la région ; j'organise en général les petits comités de visites dans les écoles. Cette année, bien que comme nous toutes je ne puisse parler de la Libération puisque nous n'étions pas là, j'ai accepté de présenter l'entrée en matière, disant : "Je suis là en tant que résistante, je parle au nom de toutes celles et ceux qui ont été emprisonnés ou déportés et qui n'ont pas eu la joie, comme nous, d'être libérés. J'ai demandé aux enfants, qu'après avoir raconté la Libération d'après ceux qui l'avaient vécue, ils réservent un petit paragraphe à ceux qui ne sont pas rentrés, par respect pour leurs souffrances." (*Applaudissements*)

SUZETTE THIAM — Je pense à ce que vient de dire notre camarade alsacienne, je ne suis pas du tout de son avis et je ne la comprends pas. Évidemment elle n'était pas en Alsace pendant la guerre, mais nous étions annexés de fait en Lorraine, à Metz, et considérés comme Allemands, nous avions l'obligation de parler allemand, de nous comporter comme des Allemands. Alors nous étions doublement motivés pour résister.

En Lorraine cela se passait comme en Alsace et en Alsace comme en Lorraine, les Alsaciens étaient singulièrement motivés, nous avons eu des relations nous avec les Alsaciens. Oh ! mais si...

L'intérêt des enfants pour les faits de guerre, pour la résistance et la déportation je crois qu'il dépend de nous. Quand on a réussi à les captiver, comme dit Madame, cela marche très bien.

GENEVIEÈVE ANTHONIOZ — Cela dépend de nous et aussi de leurs professeurs parce que nous ne pouvons pas tout faire et nous avons souvent constaté que chaque fois qu'un professeur ou un enseignant avait un peu préparé les élèves et fait venir des résistants ou des

déportés, l'accueil était très différent, et ces professeurs ne sont pas du tout forcément d'anciens résistants eux-mêmes.

L'autre jour, j'ai eu comme cela, dans le centre de la France un jeune professeur d'Histoire extraordinaire qui m'a fait parler devant deux classes d'Histoire. Je lui ai dit : "Mais votre famille est une famille de résistants?", il m'a dit : "Non, mon père est un agriculteur des environs, il avait beaucoup de sympathie pour la Résistance mais il n'en a pas fait". Or lui était vraiment entièrement mobilisé pour cela et je crois que les professeurs jouent un rôle considérable.

Mme X. — Je fais partie d'un endroit qui est Limeil-Brévannes. Je me permets d'en parler car mes enfants ont été au lycée, et j'ai essayé d'y parler de la Résistance. Bon ! on ne m'a jamais écrit. Une fois un professeur a vu que j'avais la rosette, il m'a dit : "Madame, pourquoi avez-vous la rosette?" J'ai dit : "Parce que j'ai fait de la Résistance comme beaucoup de Français, j'avais un choix à faire et je l'ai fait et toute ma famille l'a fait. Il m'a dit : "Je voudrais que vous veniez parler à mes élèves". J'ai dit : "Moi je veux bien, seulement je ne sais pas faire de conférences, je veux bien faire une petite causerie c'est tout." J'y suis allée; j'ai vu le proviseur qui m'a dit : "Madame, surtout n'influencez pas trop les enfants, surtout ne leur faites pas peur..." (*Protestations dans la salle*). Je lui ai dit : "Non, je ne ferai pas peur", et j'ai pu leur parler exactement pendant deux heures. J'avais environ 70 enfants, c'est paraît-il assez difficile de tenir des enfants éveillés, cependant ils étaient très intéressés.

Notre camarade parle ensuite des fraudes électorales, tout à fait antidémocratiques, et du nouveau vote qui aura lieu le lendemain.

GENEVIÈVE ANTHONIOZ — Merci, merci beaucoup de votre intervention très intéressante.

GENEVIÈVE MATHIEU — Je pense que dans les lycées cela va un peu mieux qu'avant. Il y a une dizaine d'années il y avait certains professeurs qui étaient des anciens S.T.O. collaborateurs et qui sont maintenant à la retraite.

GENEVIÈVE ANTHONIOZ — Eh bien, ne nous mettons pas à la retraite car nous avons beaucoup à faire encore.

GENEVIÈVE MATHIEU — Justement je trouve que les professeurs ont beaucoup changé; ils sont beaucoup plus jeunes, plus ouverts et nous reçoivent beaucoup mieux. J'ai fait une expérience curieuse l'année dernière où il y a deux ans. C'était au Kremlin-Bicêtre. J'avais parlé à trois classes de CM1/CM2, donc à des enfants de 10 à 11 ans, posant des questions, vraiment beaucoup plus décontractés que les autres. Ils ne participaient pas au Concours; leur professeur m'avait simplement demandé de venir parler et ces enfants de 10 à 12 ans étaient très intéressés. Je me suis aperçu, je ne sais pas si mes camarades ont fait la même remarque, que dans les collèges et lycées les enfants les plus intéressés sont ceux qui ont une peau différente de la nôtre.

GENEVIÈVE ANTHONIOZ — Merci Geneviève. Je pense que vous avez toutes lu et médité l'extraordinaire devoir, ou plutôt exposé dû à un élève de terminale, qui a été publié dans le dernier *Vox et Visages*. La valeur de cet exposé, sa pensée, les faits dont il était nourri, la connaissance dont il témoignait étaient extrêmement réconfortantes. Je pense que tout le monde l'a lu. C'est un intéressant témoi-

gnage. Qu'est-ce qui voudrait encore poser d'autres questions?

Mme CILIA — Je voudrais simplement dire que cela fait plusieurs années que je suis du Jury du concours de la Résistance en Haute-Savoie. Il est vrai qu'il y a eu une génération qui ne s'intéressait pas à ce concours, c'était celle de nos enfants. Maintenant, nous avons celle des petits-enfants qui sont très motivés et très intéressés. Nous avons d'ailleurs, en Haute-Savoie, beaucoup de succès. L'année dernière, au concours national, un élève de Haute-Savoie a eu un premier prix; c'est peut-être parce qu'il y a eu énormément de maquis, en Haute-Savoie.

Mme X — Je suis d'un petit département. J'ai fait 26 classes, donc je sais ce que cela représente et depuis trois ou quatre ans, on a remarqué que les élèves s'intéressaient vraiment aux questions, en particulier, cette année, avec la Libération, mais nous n'avons jamais terminé sans qu'on ait parlé au moins un demi-heure sur la Déportation, je crois que cela les intéresse vraiment beaucoup.

GENEVIÈVE ANTHONIOZ — Merci beaucoup. Cette année, évidemment, nous étions moins directement concernées; en tous cas, nous ne pouvions pas témoigner directement de la Libération puisque nous étions dans les prisons et dans les camps, mais l'année prochaine, il y aura certainement un sujet sur la Déportation puisque ce sera la libération des camps. Alors préparons-nous à une participation active et ne craignons pas de nous proposer, en particulier, aux inspecteurs d'académie car ce sont eux qui préparent les concours, c'est à eux qu'il faut vous adresser, naturellement, et à vos déléguées d'abord.

FLORA SAULNIER — J'ai été plusieurs fois sollicitée pour aller dans les collèges parler aux élèves. Nous sommes toujours un groupe de deux ou trois personnes, de tendances différentes n'est-ce pas. Alors, si les enfants ont été bien motivés par le professeur ils sont très intéressés. Dernièrement j'ai été dans une école où les gosses n'avaient pas été motivés, eh bien, cela ne les intéressait pas tellement, mais c'est le travail des professeurs, il faut les préparer. Et je peux vous dire que ce qui m'a le plus surpris c'est que les jeunes filles demandent plus de renseignements que les garçons.

JACQUELINE SOUCHÈRE — Nous avons en général plus de copies de jeunes filles, dans l'ensemble de la France, que de copies de garçons.

FLORA SAULNIER — Mais oui. Je disais à mes camarades : "Regardez, les jeunes filles ont toujours le doigt levé, les garçons moins." Je ne sais pas s'ils sont plus timides mais c'est une constatation.

JACQUELINE SOUCHÈRE — Les filles au même âge sont plus mûres.

SUZANNE CHAUMET — Ce n'est pas du tout sur le problème de la Résistance que je voudrais poser une question. C'est pour vous demander ceci. Il y a une dizaine d'années, on avait envoyé un questionnaire aux enfants de déportées femmes. Un de mes enfants l'a rempli, elle a maintenant 32 ans. Je sais que c'était une sorte d'étude psychologique sur les problèmes rencontrés par les enfants des déportées. Qu'est-ce devenu ?

GENEVIÈVE ANTHONIOZ — Je vous remercie beaucoup d'avoir posé cette question parce que, effectivement, nous avions eu très peu de réponses et c'est pourquoi nous espérions toujours relancer cette enquête qui me paraissait très intéressante. Ce serait peut-être une très bonne occasion de le faire, après cette assemblée générale, et je demande à notre rédacteur en chef, Jacqueline Rameil, de noter cela dans ses papiers, non pas dans le prochain bulletin (on pourra dire que la question a été posée à l'assemblée générale), mais ce à quoi nos enfants n'ont pas répondu à ce moment-là, peut-être nos petits-enfants y répondront-ils ?

Mme LUNDY — Est-ce que je puis ajouter un petit propos relatif au concours. J'ai reçu depuis plusieurs années, d'élèves qui ont quitté le lycée et qui continuent leurs études ailleurs, un petit coup de téléphone : "Je m'appelle A.-M. Dupont (je ne connais pas le nom évidemment), j'ai assisté à une de vos causeries lorsque j'étais au lycée X. Maintenant je poursuis mes études d'une façon différente. Est-ce que vous accepteriez de venir faire une causerie, mais une simple causerie d'information, pas pour une raison de concours ou autre." Alors, maintenant je vais à Reims tous les ans et on me demande de faire des causeries ici ou là à des enfants sans qu'il y ait de nécessités scolaires et je trouve cela formidable.

Mme FARNOUX : Je voulais vous dire que j'ai eu connaissance d'une émission préparée par Anne Gaillard (dont on peut tout attendre, le meilleur comme le pire) et qui devrait avoir lieu fin avril, au moment de la Journée de la Déportation. Cette émission va porter justement sur les enfants de déportés à qui elle va poser les questions les plus saugrenues en ce sens que, pour arriver à réunir sa documentation, elle interroge actuellement des enfants qui sont passés par les mains de psychanalystes (*Protestations*).

Alors j'ai essayé de joindre, à FR3 le directeur de la chaîne. Il m'a répondu : "Nous ne pouvons rien, elle a la voie libre pour faire les émissions qu'elle désire sur les sujets qu'elle désire, et nous n'avons aucune possibilité de l'influencer".

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : Je ne comprends pas. Il y a le secret professionnel ! Comment un psychanaliste donne-t-il des noms ?

Mme FARNOUX : Non, non, il a trouvé des noms de déportés qui sont passés par l'intermédiaire de psychanalystes.

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : Comment l'a-t-elle su ?

Mme FARNOUX : Parce qu'elle a interrogé des dizaines et des dizaines de déportés; et alors l'une a dit : "Celle-là avait des enfants, celle-là n'en avait pas, etc." Finalement elle ne garde dans l'émission que les résultats des enfants qu'elle a interrogés.

Mme FARNOUX : Il peut y avoir un droit de réponse, mais je crois qu'il faut quand même se méfier terriblement de cette émission et si l'on peut faire quelque chose avant, essayer de le faire.

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : Est-ce que certaines d'entre vous ont été interrogées par Mme Anne Gaillard ?

Mme FARNOUX : Oui, oui, oui, mais c'est une certitude, ce n'est pas une hypothèse, je ne me permettrais pas de le dire si ce n'était pas une certitude.

GENEVIÈVE ANTHONIOZ : Merci. Maintenant, mes chères amies, les autobus nous attendent devant la porte. Prenez votre temps mais n'en perdez pas non plus. Nous devons être à 6 heures au musoir de l'Étoile.

La séance est levée.

La Journée nationale Pierre Brossolette

Le 22 mars dernier, en présence du Premier ministre Pierre Mauroy, de M. Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale et de M. Jean Laurain, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants, une cérémonie a eu lieu au Columbarium du Père-Lachaise pour célébrer le 40^e anniversaire du sacrifice de Pierre Brossolette.

Il aura fallu quarante ans pour qu'un gouvernement de la République rende un hommage national à cet authentique héros de la Résistance, pour qu'un ministre de l'Éducation nationale demande aux enseignants de faire connaître à leurs élèves la vie et l'action de cet agrégé d'Histoire, ancien élève de l'École Normale, et c'est seulement au bout de vingt ans de son existence que le Concours de la Résistance a proposé son exemple à certains de ses jeunes participants.

Ce fut pourtant un résistant de la première heure, on pourrait même dire un résistant-né tant il méprisait les calculs et les compromissions. D'une intelligence exceptionnelle, d'une puissance de travail peu commune et d'un courage sans faille — il l'a prouvé — il se consacra corps et âme à ce combat souterrain pour la Libération auquel nous eûmes l'honneur de participer. Les sévères paroles de Churchill après Munich, que le Premier ministre a opportunément rappelées : "Vous avez eu le choix entre le déshonneur et la guerre. Vous avez le déshonneur et vous aurez la guerre", il aurait pu les prononcer.

Homme de parti, il avait compris que les malheurs de la France feraient craquer les vieux cadres politiques et qu'un jour, ceux qui n'avaient pas éprouvé le "lâche soulagement" et n'entrevoyaient que le désastre se regrouperaient, quelles que soient leurs différences, pour sauver leur pays. Aux notions doctrinaires il préférait celles de "familles spirituelles", ce qui lui attira des inimitiés tenaces, mais aussi des amitiés chaleureuses et des fidélités sûres.

A Londres, où le général de Gaulle apprécia cet homme "prodigue d'idées, s'élevant aux plus hauts plans de la pensée politique", et au cours de ses deux dangereuses missions en France, il s'attacha à l'organisation de la Résistance intérieure et à l'unification des mouvements. Car "c'est à lui et à lui seul, souligne le colonel Passy dans ses Mémoires, que Jean Moulin trouva à son arrivée à Paris un Comité de coordination prêt à fonctionner."

Cela, on ne l'a pas assez dit.

La cérémonie qui lui a été consacrée au Père-Lachaise fut simple, l'assistance relativement peu nombreuse. Ses anciens compagnons — ce qu'il en reste — ne s'en plaignirent pas; il avait trop d'humour pour s'attacher aux honneurs, préférant l'honneur au singulier. Certains ne s'étaient pas revus depuis des années. Ils se sont reconnus avec émotion, le sourire des retrouvailles vite figé par le rappel d'un passé douloureux que le temps n'a pas effacé.

Jacqueline Rameil

Chronique des Livres

Les mains coupées de la Taïga, par Patrice Meney

Des milliers de Français ont disparu en U.R.S.S. en 1945, écrit Patrick Meney dans son livre* (édité par La Table Ronde). Il y a d'abord les Alsaciens-Lorrains enrôlés de force dans l'armée allemande, les "malgré nous", dont 14 000 ont pu rentrer en France, mais dont 15 000 ont disparu, 8 000 étant présumés morts.

Il y a ensuite plus de 8 000 résistants français dont une quantité infime a pu revenir grâce à un événement miraculeux, comme la rencontre par hasard d'un chef de mission aux environs de Moscou ou la tentative réussie de se précipiter dans le hall de l'ambassade de France après plusieurs échecs.

Toutes les questions concernant leur sort se heurtent chez les officiels soviétiques à un mur de silence.

Le livre cite un de ces cas, récemment évoqué à la demande d'un organisme humanitaire international en possession d'éléments troublants. "Ce cas, dit Patrick Meney, fut soumis aux autorités soviétiques en 1982. La France, la Belgique et la R.F.A. ont plaidé cette cause."

*Son titre est inspiré d'une légende circulant au Goulag et transmise par Andreï Sintiavski : des détenus d'un camp de la Taïga, désespérés, se seraient coupé les mains à la hache pour échapper à un travail inhumain. D'autres auraient placé ces mains dans une cargaison de bois destinée à l'Occident pour alerter le monde sur leur sort.

Petit Koenigsberg, de Ravensbrück ou d'un autre camp oriental l'aurait connue sous un de ses trois noms. En ce cas, écrire à :

M^{me} Charbonnel, Maison de retraite de la Légion d'Honneur, Château du Val, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Le livre de Patrick Meney contient bien d'autres précisions intéressantes, en particulier sur les diverses catégories de camps et de prisons soviétiques, et le texte intégral de la loi relative au travail correctif qui ne couvre pas moins de 60 pages.

Correspondant permanent à Moscou pendant trois ans, Patrick Meney a obtenu le Prix Albert Londres récompensant le meilleur grand reporter de l'année 1983 pour ses enquêtes sur l'U.R.S.S.

Prochaines cérémonies nationales à Paris

Après la Journée nationale Pierre Brossolette, le 22 mars dernier, celle de la Déportation, le 29 avril, et le 39^e anniversaire du 8 mai 1945, qui a bénéficié d'un apport culturel important, voici les prochaines cérémonies nationales qui auront lieu à Paris :

17 mai 1984 — 40^e anniversaire de la mort de Félix Eboué. Cérémonie à 10 heures 30 au Panthéon.

6 juin — Débarquement en Normandie.

18 juin 1984 — Cérémonie traditionnelle au Mont-Valérien en souvenir de l'Appel du général de Gaulle.

19 août - 25 août 1984 — Cérémonies dans le cadre du 40^e anniversaire de la Libération de Paris.

Septembre - novembre 1984 — Exposition nationale à la gare de l'Est dans le cadre du 70^e anniversaire de la victoire de la Marne.

11 novembre 1984 — Cérémonie traditionnelle en souvenir du 66^e anniversaire de l'Armistice.

Novembre - décembre 1984 — Exposition nationale sur Félix Eboué au Musée de l'Ordre de la Libération.

Résultat des élections

421 votantes.

Les six membres sortants : M^{mes} Anthonioz, Charpentier, L'Herminier, Mella, Souchère et Vernay ont tous été réélus par 420 voix.

Défense de notre titre

Comme Jacqueline Souchère l'a indiqué dans son rapport moral, nous avions, conjointement avec quatre autres associations de déportés de la Résistance, assigné devant le Tribunal de Paris la Fédération nationale des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé, qui avait publié à l'intention de ses associations départementales un calendrier 1983 où elle qualifiait abusivement ses adhérents de "déportés du travail".

Le jugement, rendu le mercredi 25 janvier par la première Chambre civile, a fait droit à l'action des demandeurs et condamné la Fédération nationale des victimes et rescapés des camps nazis à verser 3 000 F de dommages et intérêts à chacune des associations demanderesses.

Secrétariat Social

Communiqué

Une réunion exceptionnelle de la Commission de concertation budgétaire, élargie aux représentants de tous les groupes du Parlement s'est tenue, à la demande du Premier Ministre le 20 mars 1984 au secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, afin d'examiner les modalités propres à résorber l'écart constaté entre les pensions militaires d'invalidité et le traitement du fonctionnaire de référence et de fixer un calendrier pour l'achèvement de ce rattrapage.

Au cours de cette réunion, M. Jean Laurain a indiqué qu'à la suite de ses interventions et des démarches accomplies auprès du Premier Ministre par les associations d'Anciens Combattants, le gouvernement, soucieux de ne pas créer de nouveau contentieux, mais au contraire désireux de régler les problèmes nés de l'inaction des gouvernements passés, avait décidé de ne pas prendre en compte, dans le rattrapage, les intégrations des points d'indemnité de résidence et de l'indemnité mensuelle spéciale réalisées depuis 1981.

Le secrétaire d'Etat a précisé qu'en raison des mesures spécifiques intervenues en juillet 1981 (5 %) et au 1^{er} janvier 1983 (1,40 %) et du relèvement de 1 % prévu au 1^{er} novembre 1984, il restait donc 6,86 % à rattraper sur le retard de 14,26 % constaté en 1980 par la Commission tripartite.

M. Jean Laurain a toutefois insisté sur le fait que l'achèvement du rattrapage compte tenu de son coût (1 milliard 400 millions en francs 1984) et des contraintes budgétaires actuelles, ne pouvait se faire avant le terme de la présente législature.

En conséquence, et conformément aux engagements pris par le président de la République, le calendrier suivant a été retenu : 1 % en 1985, 1,86 % en 1986, les 4 % restants en 1987 et 1988. Les associations feront part de leurs observations éventuelles sur ce calendrier lors de la prochaine réunion ordinaire de la Commission de concertation budgétaire.

*

Relèvement du point d'indice

Un décret publié au Journal officiel porte la valeur du point d'indice de pension, tel qu'il est défini à l'article L. 8 bis du code des pensions militaires d'invalidité, à 53,03 à compter du 1^{er} janvier 1984.

*

La validité des cartes de déportés et d'internés résistants et politiques a été prorogée de cinq ans ce qui les rend par conséquent valables jusqu'au 1^{er} janvier 1989.

*

Celles d'entre nous qui s'occupent de camarades seules et âgées sont parfois inquiètes à juste titre quand elles n'obtiennent pas de réponse à leurs appels téléphoniques. Elles souhaiteraient que sur les fiches de ces camarades figure le nom de la personne la plus proche à contacter en cas de nécessité. Nous demandons donc à celles qui le désirent de bien vouloir nous fournir ce renseignement afin que la sollicitude de l'A.D.I.R. puisse continuer à s'exercer à leur égard.

Vie des sections

Section Touraine-Poitou

Le 23 février 1984, notre section s'est réunie dans un agréable restaurant aux environs de Tours.

Tout d'abord, nous avons eu la joie d'y accueillir M^e Vernay, nouvellement promue Directeur interdépartemental du ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

Deux voisines du Loir-et-Cher, comme l'an dernier, nous avaient rejoints : Paulette Gatignon et Yvette Raymond. Rolande Guyonvach, de Nantes, puis Marie-Claire Jacob et Catherine Roux, de Paris, étaient venues grossir le nombre déjà important des anciennes d'Holleischen. Nous avons même eu la surprise de voir arriver Rosine Deréan qui s'est fixée définitivement en Touraine il y a quelques années.

Après la joie des retrouvailles, nous avons toutes eu une pensée émue pour notre amie Paule Bernard et pour André Goupille, mari de notre amie Jeanne, disparus l'an dernier.

Nous réunissant toujours avant l'Assemblée générale de Paris, la date de celle-ci a été rappelée, sans oublier les 22 et 23 septembre, dates de la rencontre interrégionale en Haute-Savoie. Puis ce fut un agréable repas, voire joyeux. Nous nous sommes quittées en nous promettant de nous revoir bientôt, ce qui a été fait le 20 mars grâce à notre amie Suzanne Goujon, qui a réuni six d'entre nous chez elle à Langeais, réunion tout aussi tonique que la précédente.

Janine Garrivet

Recherches

M^e Margaret Collins Weitz, une charmante Américaine que nous avons eu le plaisir de rencontrer l'an dernier à Paris et qui est chercheuse au *Harvard Center for European Studies* tout en préparant un doctorat d'Etat de littérature française, est en train d'écrire la première histoire en anglais des Françaises dans la Résistance. Pour dessiner un panorama aussi étendu que possible du sujet, elle cherche des témoignages — de préférence n'ayant pas encore été publiés, voire enregistrés — aussi bien que des documents inédits ou inconnus. Pour les témoignages, un bref état-civil est souhaitable. On peut lui écrire directement pour lui indiquer des précisions ou des sources à l'adresse suivante :

Margaret C. Weitz, 5 Bryant Street,
Cambridge, Massachusetts 02138
617 495-4303

Elle remercie d'avance toutes celles qui auront la gentillesse de l'aider dans ses recherches.

●

Agnès Désirat, petite-fille du président de l'Amicale de Sachsenhausen, fait actuellement un travail de maîtrise sur les journaux clandestins élaborés par les internés dans les prisons et les camps de Vichy. Elle n'a rien trouvé provenant de la prison de Montluc.

Sachant que certaines de nos camarades ont eu le triste privilège de séjourner dans ce lieu sinistre, M^e Christina Jakobs, de la Délégation à l'information historique pour la paix, demande si l'une d'elles aurait eu

connaissance de feuilles clandestines ayant circulé à Montluc. Elle serait reconnaissante de toute information susceptible d'aider cette étudiante sérieuse.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Laurent, arrière-petit-fils de notre camarade Marthe Blondeau. Automne 1983.

Benjamin, petit-fils de Josette Durand-Clavel, le 3 février 1983.

William, arrière-petit-fils de notre camarade Suzanne Goujon. Langeais, 2 mars 1984.

MARIAGES

Chantal, petite-fille de notre camarade Gabrielle Gilles, a épousé Dominique Gaucher.

Notre camarade Juliette Espitalier a marié sa petite-fille Annick le 18 février 1984.

DÉCÈS

Notre camarade Yvette Boury a perdu son mari. Fontenay-sous-Bois, le 19 février 1984.

Notre camarade Madeleine Chaudiurne est décédée. Les Sables-d'Olonnes, février 1984.

Notre camarade Jeanne Chevalier a perdu son mari. Paris, février 1984.

Notre camarade Émilie Floquet est décédée. Saint-Barthélemy-d'Anjou, 3 janvier 1984.

Notre camarade M^e Loche-Freyte a perdu son mari. Hyères, 1^{er} mars 1984.

Notre camarade Solange de Luze est décédée. Tigy, 29 janvier 1984.

Notre camarade Jacqueline Mella, secrétaire générale de l'A.D.I.R., a perdu son frère. Paris, 20 mars 1984.

Notre camarade Louise Munch est décédée. Belfort, 4^e trimestre 1983.

Notre camarade Jeanne Nauer est décédée. Forbach, 4^e trimestre 1983.

Notre camarade Marthe Richert est décédée. Colmar, 29 mars 1984.

Rectificatif

L'an dernier, à l'assemblée générale, le nom d'Anne Lescure, de Montrouge, a été cité par erreur parmi ceux de nos camarades décédées. Or elle est heureusement bien vivante. Et nous la prions de bien vouloir nous excuser de ce fâcheux impair, dû sans doute à une confusion de noms.

Décorations

Ont été nommées chevaliers de la Légion d'honneur nos camarades Blanche Benoît et Charlotte Loutherbach.

Ont été promues au rang d'officier de la Légion d'honneur nos camarades Marguerite Buchet, Huguette Escudié et Henriette May-Foissac.

Notre camarade Marie Croisé, déléguée de l'A.D.I.R. pour la région Orne-Sarthe, a été nommée chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ
N° d'enregistrement à la
Commission paritaire : 31 739

GROU-RADENEZ & JOLY IMPRIMEURS - 260 37 37 - PARIS 6